



Commission des Forêts d'Afrique Centrale
*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes*



Exécuté par **giz**

Quatrième Réunion du Groupe de Travail de la COMIFAC sur le Financement du Secteur Forêt-Environnement

**Mobilisation régionale et internationale des ressources autour
d'une vision à moyen et long terme du financement juste et
équitable pour la préservation des écosystèmes forestiers du
Bassin du Congo**

Préparatoire au sommet de haut niveau sur le

Congo Basin Pledge post 2025

Malabo, 5 au 7 mars 2025

Termes de référence

Les forêts du Bassin du Congo représentent désormais le principal poumon de la planète avec 300 millions ha, dont 184,7 millions ha sans aucun signe visible de perturbation¹. Actuellement, malgré leur superficie comparativement plus faible, les forêts non perturbées en Afrique centrale absorbent donc désormais plus de carbone que celles d'Amazonie², du fait de leurs caractéristiques structurales,³ du taux de déforestation qui reste relativement bas par rapport aux deux autres bassins de forêts tropicales et de ses tourbières de la cuvette centrale qui couvrent 145 500 km², à cheval sur la République du Congo et la République démocratique du Congo (RDC). Elles constituent donc le plus vaste complexe mondial de tourbières tropicales avec une capacité de capture du carbone de 30 milliards de tCo₂. De manière générale, les forêts du Bassin du Congo absorbent environ 1,1 milliard de tCO₂ dans l'atmosphère par an, soit environ 4 % des émissions mondiales chaque année, l'Afrique centrale reste l'une des régions au monde où le différentiel entre absorptions et émissions de carbone est le plus positif (flux net de 610 millions tCo₂) et dispose d'un stock de carbone séquestré d'environ 60 milliards de tCo₂ y compris 30 milliards de tCo₂ dans ses tourbières.

¹C. Vancutsem, F. Achard, J.-F. Pekel, G. Vieilledent, S. Carboni, D. Simonetti, J. Gallego, L. E. O. C. Aragão, R. Nasi, Long-term (1990–2019) monitoring of forest cover changes in the humid tropics. *Sci. Adv.* 7, eabe1603 (2021).

² Richard Eba'a Aty, Etat des forêts du bassin du Congo en 2021 : conclusion, p.392.

³ La densité en arbres à l'hectare y est moins importante, mais les arbres de gros diamètre y sont plus nombreux et, à diamètre équivalent, les arbres y sont plus grands, ce qui résulte en une quantité de carbone – ou de biomasse – à l'hectare supérieure en moyenne à celle des forêts amazoniennes (Sullivan et al. 2017).

De plus, les forêts d'Afrique centrale hébergent une importante biodiversité à l'échelle mondiale, notamment un cinquième de toutes les espèces vivantes sur notre planète dont 10% sont endémiques. Elles constituent une banque de ressources biologiques, génétiques et culturelles. En plus du capital naturel et financier lié au carbone et dans le cadre du Défi de Bonn ou « Bonn Challenge » et de l'AFR 100, les pays d'Afrique centrale se sont engagés à restaurer 34,56 millions d'hectares de forêts. Cet engagement réparti entre 7 pays d'Afrique centrale représente 21,13% des engagements mondiaux et 39,06% des engagements des pays Africains dans le cadre des défis de Bonn. Les investissements dans la restauration des forêts en Afrique centrale (Bassin du Congo), s'ils sont réalisés, pourraient se traduire par un retour sur investissement significatif qui pourrait s'élever à 11 milliards de dollars en bénéfices économiques et à 3,37 Gt de CO₂ séquestrés évité en bénéfices climatiques, ceci bien au-delà, des prévisions de contribution du Fond Vert Climat avec plus de 12 Milliard de \$ pour 2,9 Gt de CO₂ évités.

Toujours concernant le capital naturel et ou financier, spécifiquement les Contributions Déterminées au niveau National (CDN), Les onze pays en Afrique centrale dispose de leur CDN. Les besoins financiers pour la mise en œuvre des CDN révisées en Afrique centrale à l'horizon 2030 sont de 139 milliards de dollars US dont 115 milliards pour les mesures d'atténuations et 39 milliards pour les mesures d'adaptation. Le niveau d'engagement de réduction des émissions par les pays d'Afrique Central à l'horizon 2030 et à partir d'un scénario de référence appelé BAU présente une ambition de réduction de 841 853 030 teqCO₂.

La protection, la gestion durable et la restauration des écosystèmes forêts du Bassin du Congo apparaissent donc comme l'une des voies royales pour atteindre l'objectif de la communauté international de maintenir la température globale en dessous des 1,5 degré Celsius. Les Etats d'Afrique centrale ont engagé des efforts dans ce sens depuis le 1^{er} Sommet de Yaoundé sur la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de 1999, dans le cadre de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC). Cette organisation représente pratiquement le seul régime international sur les forêts (Traité, institutions, valeurs partagées autour de la gestion durable et de la conservation) dans un contexte d'absence d'un Traité international sur les forêts. Mais paradoxalement, l'Afrique centrale reste la sous-région de forêts tropicales qui attirent le moins de financements internationaux destinés aux forêts, au climat et à l'environnement de manière générale comparée à l'Amazonie et à l'Asie du Sud Est (voir étude du CIFOR) ... les forêts d'Afrique centrale peinent à attirer le même niveau de financement que les autres massifs forestiers tropicaux d'Amérique du Sud et d'Asie. Sur une dizaine d'années, de 2008 à 2017, le secteur forêt-environnement d'Afrique centrale n'a capté que 11,5 % des financements débloqués pour la conservation et la gestion durable des forêts tropicales.

Par conséquent, ainsi les efforts de conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo ainsi que le fonctionnement de la COMIFAC sont perturbés, cela d'autant plus que cette dernière fait face à des difficultés de recouvrement des

contributions des États qui devant servir comme première source de financement du Plan de Convergence des politiques forestières des Etats d'Afrique centrale.

C'est dans ce contexte que les Etats membres de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) et de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) ont signé une Déclaration d'engagement pour les forêts d'Afrique centrale et un appel pour un financement équitable le 26 août 2021. Dans cette Déclaration, ils s'engagent à faire les efforts nécessaires pour préserver leurs forêts tropicales et conserver leur biodiversité, et demandent à la communauté internationale d'accroître leur soutien technique, financier et diplomatique de manière efficace et à des conditions appropriées. Cette Déclaration a conduit à une montée progressive des forêts d'Afrique centrale dans l'agenda politique international, notamment grâce au lobbying intense et aux efforts diplomatiques du PFBC en vue de la reconnaissance de leur rôle essentiel dans la régulation du climat de la planète. C'est dans cette logique que la Facilitation allemande du PFBC avait organisé le 07 septembre 2021, une « Journée des Forêts du Bassin du Congo » en marge du Symposium sur les Forêts Tropicales, à Berlin, en République Fédérale d'Allemagne. Au terme de cette journée, un Aide-Mémoire de la Journée des Forêts du Bassin du Congo a été signé par l'Allemagne et la COMIFAC, le Ministre Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement, Dr. Gerd Müller, par sa signature engageait l'Allemagne à œuvrer sur la scène politique internationale afin que les forêts tropicales du bassin du Congo reçoivent une part équitable des fonds climatiques et de la biodiversité.

Ainsi, lors de la COP26 de Glasgow, une Déclaration collective de 12 pays parmi les plus riches, et incluant le Bezos Earth Fund⁴, a promis de mobiliser au moins 1,5 milliard USD pour la protection et la gestion durables des forêts du bassin du Congo et de ses tourbières. Parallèlement à cette Déclaration, un certain nombre d'organisations philanthropiques s'est particulièrement engagé à mobiliser 1,7 milliard USD en faveur des peuples autochtones et des communautés locales pour la protection des forêts tropicales. Ces engagements comptent parmi les plus importants accomplissements de la COP26 de Glasgow et marquent une étape importante dans la collaboration entre les pays donateurs et ceux du bassin du Congo.

La COMIFAC doit organiser une mobilisation pour un financement équitable « Fair deal et Fair share » pour le bassin du Congo dont la valeur devrait être à un niveau de 5 milliards USD/an, si l'on tient compte du niveau de contribution des écosystèmes forestiers du bassin du Congo au climat mondial. A la suite des engagements de Glasgow, un Premier Dialogue Politique de Haut Niveau (DPHN) en présence des ministres COMIFAC et des ministres des pays bailleurs et co-présidé par le Ministre Jules Doret Ndongu, Président en exercice COMIFAC et le Ministre Lord Goldsmith of

⁴ Commission européenne au nom de l'Union européenne, République fédérale d'Allemagne, République française, Japon, Royaume de Belgique, Royaume des Pays-Bas, Royaume de Norvège, Royaume de Suède, République de Corée, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis, Fonds Bezos pour la Terre.

Richmond Park, Président de la COP 26. Des initiatives ont été lancées par la Présidence en exercice et le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC, le Président de la COP 26 et le Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC pour la clarification des modalités et mobilisation des financements annoncés par les donateurs lors de la COP 26 de Glasgow dans le cadre du « Fair Deal » afin d'obtenir la transparence sur ce financement.

À cet effet, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avait organisé les 6,7 et 8 juillet 2022 à Libreville la première Réunion des experts de la Task Force Finance de la COMIFAC sur le financement de Glasgow. Il s'est agissait d'une opportunité pour les pays de la COMIFAC de se prononcer sur les options des mécanismes de financements en prélude au Dialogue Politique de Haut Niveau et d'autres événements de la Réunion des parties du PFBC, et ceci dans un contexte de l'intégration du groupe des Donateurs de la Déclaration conjointe des bailleurs de Glasgow au sein du Collège des Bailleurs du PFBC et de la demande de plus en plus pressante pour la transparence sur les financements.

Par ailleurs et toujours à Libreville, sur proposition du Président en Exercice de la COMIFAC Jules Doret Ndongu, du Prof. Lee White, Ministre des Eaux, de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon, du Secrétaire d'Etat Jochen Flasbarth, du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, et du Chef de la délégation française Philippe Lacoste, la plénière de la 19e Réunion des Parties du PFBC dans son communiqué final recommanda la mise en place d'une « Task Force » Fair Deal chargée d'élaborer des éléments clés pour le débat politique sur un concept de financement durable à long terme des services écologiques des forêts et des tourbières du bassin du Congo. Cette Task Force Fair Deal a également servi à poursuivre le récit / narratif politique en développant des pistes pour les thèmes et argumentaires pour le Fair Deal. Cette Task Force fût lancée officiellement en marge de la COP 27 Climat à Charma el Cheikh en Égypte en présence des Ministres de l'Environnement du Royaume Uni, du Gabon, du Secrétaire d'État de la BMZ et des membres de la Task force. Cette Task Force fut au cœur de la tenue du deuxième Dialogue Politique de Haut Niveau lors de la COP 27 avec la publication du rapport sur le financement de Glasgow en appui à la Déclaration de la COMIFAC. La *Task Force Fair Deal* a tenu plusieurs réunions qui ont abouti à un rapport dont le résumé a été présenté lors de la 11e Réunion du Conseil Directeur du PFBC à Yaoundé, le 12 juillet 2023.

Ce rapport propose quatre principales actions pour réaliser le Fair Deal/Fair Share, à savoir :

- protéger les forêts intactes du bassin du Congo ;
- adresser les moteurs de la déforestation et de la dégradation par des politiques de développement durable ;
- restaurer les paysages dégradés d'Afrique centrale ;
- des actions transversales pour une bonne coordination.

Les pays d'Afrique centrale continuent de travailler dans le cadre de la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et leurs partenaires dans la préservation des écosystèmes forestiers des pays du Bassin du Congo à la concrétisation de ces mesures afin qu'elles répondent aux priorités et objectifs de la région en matière de protection des forêts et des tourbières du bassin du Congo. Par ailleurs, le Congo Basin Pledge 2021-2025 arrive à son terme, il conviendrait d'envisager la mobilisation des financements pour les forêts du bassin du Congo après 2025.

C'est dans cette logique que le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC organise cette quatrième Réunion du Groupe de Travail de la COMIFAC sur le Financement du Secteur Forêt-Environnement en préparation d'une mobilisation des financements pour la mise du Plan de Convergence post 2025 et d'un successeur au Pledge de Glasgow pour la préservation des forêts du Bassin du Congo post 2025.

Objectifs de la Réunion

L'objectif général de la réunion est de consolider une position commune, une feuille de route et une fiche d'action politique et diplomatique des pays d'Afrique centrale sur le successeur du Congo Basin Pledge de Glasgow post 2025. Il sera question de définir une vision à moyen et long terme pour la mobilisation politique et financière en vue d'augmenter de manière substantielle les financements à destination du Bassin du Congo qui est désormais le principal poumon de la planète dans le cadre de la Déclaration sur le « Fair Deal », pour fournir de véritables incitations aux Etats et aux communautés locales et peuples autochtones en vue de la préservation des forêts.

De manière plus spécifique il s'agira entre autres :

- Examiner les leçons apprises sur les mécanismes et initiatives de financement notamment le Congo Basin Pledge de Glasgow y compris d'autres initiatives de financement multilatéraux des forêts d'Afrique centrale passées ou en cours et en tirer des leçons pour une meilleure préparation du Congo Basin Pledge 2.0 autour d'une vision à moyen et long terme du financement juste et équitable des forêts du bassin du Congo ;
- Mobiliser et mettre en place des synergies, mutualisation entre les initiatives CAFI/PES ; WB/GCP-F ; WCS/HIFOR ; WWF/HIFFI ; AfDB/CAW ; IUCN/PES/NBS ; TNC/Nature Bonds/PFP ;
- Examiner la note conceptuelle et le projet de déclaration d'intention du Congo Basin Pledge 2.0 définissant les priorités de financement, définissant les orientations stratégiques, programmatiques et les instruments de financement adéquat pour les forêts du Bassin du Congo pour la période post 2025 : Concept note et projet de déclaration d'intention (position commune) devant être validés lors d'un Conseil des Ministres et le Sommet des Chefs d'Etat ;
- Mettre à jour la feuille de route et fiche d'action politique et diplomatique en vue de la mobilisation des pays d'Afrique centrale et de leurs partenaires internationaux ;
-

- Préparer et organiser deux sessions ministérielles et un Sommet des chefs d'Etat sur le CBP 2. : Cette réunion servira à préparer une réunion politique de haut niveau en vue de consolider une position commune conjointe ;

Résultats attendus de la réunion

Les résultats attendus de cette réunion sont les suivant :

- Des leçons pour une meilleure préparation du Congo Basin Pledge 2.0 sont tirées ;
- la note conceptuelle et le projet de déclaration d'intention du Congo Basin Pledge 2.0 est préparée, notamment déterminer les priorités de financement, définir orientations programmatiques et les instruments de financement adéquat pour les forêts du Bassin du Congo pour la période post 2025 ;
- les initiatives CAFI/PES ; WB/GCP-F ; WCS/HIFOR ; WWF/HIFFI ; AfDB/CAW ; IUCN/PES/NBS ; TNC/Nature Bond/PFP sont mobilisées et des synergies sont mises en place entre elles ;
- la feuille de route et une fiche d'action politique et diplomatique en vue de la mobilisation des pays d'Afrique centrale et de leurs partenaires internationaux autour d'une vision à moyen et long terme du financement juste et équitable des forêts du bassin du Congo est partagée et mise à jour ;
- la structure d'animation du Groupe de Travail et les synergies avec les autres groupes de travail sont définis.

Livrables attendus

Les livrables attendus de cette réunion sont :

- un rapport préliminaire sur les leçons apprises des initiatives de financement multilatéraux des forêts du Bassin du Congo passées ou en cours (FFBC, CAFI, CBP1.0...) ;
- une proposition de note conceptuelle et projet de déclaration d'intention du Congo Basin Pledge 2.0 autour d'une vision à moyen et long terme du financement juste et équitable des forêts du bassin du Congo,
- une feuille de route en vue de la mobilisation des pays d'Afrique centrale et de leurs partenaires internationaux.

Méthodologie de la réunion

La réunion sera organisée autour de sessions plénières, de travaux en groupe en vue de la production des livrables attendus au terme de la réunion. Elle regroupera :

- les membres du Groupe de Travail de la COMIFAC sur le financement du secteur Forêts-Environnement en Afrique Centrale ;
- les points focaux pays des mécanismes financiers environnementaux ;
- des partenaires techniques et financiers ;
- l'Ambassadeur de Bonne Volonté de la COMIFAC

- ainsi que l'équipe du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et de la Facilitation du PFBC.

Une cinquantaine de participants sont attendus à cette rencontre. Cette réunion établira des connexions entre des expertises, agences, fonds nationaux, régionaux et internationaux qui travaillent sur le financement de la protection, de la gestion durable des forêts, de la biodiversité, du climat et de la restauration des forêts en Afrique centrale.

Durée et lieu

La quatrième réunion du Groupe de Travail de la COMIFAC sur le financement du secteur Forêts-Environnement en Afrique centrale se déroulera 5 au 7 mars 2025 à **Malabo en** Guinée Equatorial

Financement du Budget de la réunion

Cette Réunion sera financée par la coopération allemande à travers le Projet GIZ « Appui régional à la COMIFAC » et éventuellement d'autres partenaires...